

# Parcours Conception et automatisation de machines spéciales - VAE

Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels



Niveau d'étude  
visé  
Bac +3



ECTS  
60 crédits



Composante  
Institut  
universitaire de  
technologie (IUT  
1)

## Présentation

L'établissement propose dans ses offres de formation de niveau licence professionnelle du domaine des métiers de l'industrie le parcours CAMS. Ce parcours est piloté par le département GMP de la composante IUT1. Les formations sont principalement mises en œuvre par le département GMP et pour une part, concernant les communications en réseau, par le département GE2I. Le parcours Conception et automatisation de machines spéciales, vise à former des techniciens dans le domaine de la conception des machines spéciales. Une machine spéciale est un bien d'équipement, c'est-à-dire une machines support à la production industrielle de produits de qualité.

Ces machines peuvent être des machines :

- De manipulation ou de transfert entre postes de travail de tout ou partie du produit dans une chaîne de production ou d'assemblage
- De tests ou de contrôle des performances d'un produit
- Expérimentales dans les environnements recherche ou développement
- Moyens de préparation du produit dans une chaîne agroalimentaire ou de cosmétique

Ces machines comportent des parties mécaniques et des parties commandes. Elles sont dites automatisées et peuvent être robotisées pour assurer le fonctionnement cyclique du

système industriel. La formation, uniquement en alternance, permet d'aborder les savoirs et outils académiques et d'expériences, d'avoir un regard croisé sur leur pertinence et leur efficacité, de les interroger au regard de leur domaine de validité. La formation en alternance permet de piloter au mieux ce double apprentissage, entre théorie et pratique, pierre angulaire vers une pratique réfléchie.

L'objectif de cette licence professionnelle est de fournir aux entreprises des jeunes

techniciens formés dans le domaine de la conception mécanique et de l'automatisme, ayant des connaissances et compétences adaptées aux métiers auxquels ils postulent. Pour cela la formation a une triple visée, en termes de compétences :

- Conduire un projet, de l'expression du besoin à la conception / réalisation de la machine
- Concevoir la partie mécanique de la machine
- Définir les composants de la partie programmation et les programmer pour assurer le cycle de fonctionnement de la machine

## Admission

### Conditions d'admission

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

---

## Candidature

Ce parcours est ouvert uniquement aux candidatures relevant de la formation continue dans le cadre d'une demande de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)  
Pour une candidature en formation initiale ou en alternance, nous vous invitons à consulter la fiche du Bachelor Universitaire de Technologie de la spécialité [BUT GMP](#)

## Et après

---

### Poursuite d'études

La licence professionnelle est une formation à finalité professionnelle ; la poursuite d'études reste exceptionnelle.

---

### Métiers visés

[Fiche RNCP de la formation](#)

## Infos pratiques

## Contacts

Contact administratif

IUT 1 REA

[✉ iut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:iut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr)

---

## En savoir plus

Fiche RNCP Formation

[✉ https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30125/](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30125/)

# Programme

---

## Spécificités du programme

**A partir de 2023, cette formation sera accessible uniquement dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).**

**Avant toute démarche, merci de contacter le service Relations Entreprises et Alternance (REA) : [✉ iut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:iut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr)**

Licence professionnelle